

Le sacrement des malades : Pour qui ? Quand ? Comment ?

Sacrement des malades ou extrême - onction ?

Le sacrement de l'onction des malades n'est pas un sacrement réservé aux derniers moments comme le laissaient entendre les expressions « extrême onction » et « derniers sacrements ». La pratique ancienne réservait en effet ce sacrement aux grands malades en fin de vie. L'Église a aujourd'hui complètement révisé son regard sur ce sacrement.

Un sacrement pour qui et dans quelles circonstances?

Le sacrement des malades s'adresse aux fidèles en souffrance physique, psychique ou morale : maladie, vieillesse avancée, épreuve difficile, opération grave... Il peut être reçu à n'importe quel moment de la vie.

Plusieurs fois dans la vie ?

Si un malade qui a reçu l'onction recouvre la santé, il peut, en cas de nouvelle maladie grave, recevoir de nouveau ce sacrement. Au cours de la même maladie, ce sacrement peut aussi être réitéré si la maladie s'aggrave.

Le rite de la célébration

Le sacrement des malades est célébré par un prêtre. Il se compose essentiellement d'un appel à l'Esprit Saint par imposition des mains, et d'une onction d'huile faite sur le front et les mains du malade.

Célébration communautaire proposée

**Le samedi 11 Février, au cours de la messe de 18h30,
ou le dimanche 12 Février, au cours de la messe de 10h30,**

les personnes qui le désirent pourront recevoir le sacrement des malades. Ce sera une célébration communautaire. Les membres de la communauté paroissiale, ainsi que les familles et les proches, pourront entourer les malades de sollicitude et de tendresse, et prier avec eux et pour eux.

Si vous souhaitez recevoir ce sacrement,

si vous vous posez simplement la question,

si vous pensez à une personne de votre entourage,

si vous souhaitez en savoir plus,

vous pouvez vous faire connaître à l'accueil de la paroisse, auprès du secrétariat paroissial (01.46.61.04.81) ou en appelant l'une ou l'autre de ces personnes : Père Didier Rapin (01.46.61.04.81), Père Norbert Récipon (09.54.32.07.50), ou Claire Girard (06.84.92.39.87 / 01.41.13.72.10)

*Pris de pitié devant cet homme,
Jésus étendit la main, le toucha et lui dit :
« Je le veux, sois purifié. »(Mc1, 41)*

Le sacrement des malades : Pour qui ? Quand ? Comment ?

Sacrement des malades ou extrême - onction ?

Le sacrement de l'onction des malades n'est pas un sacrement réservé aux derniers moments comme le laissaient entendre les expressions « extrême onction » et « derniers sacrements ». La pratique ancienne réservait en effet ce sacrement aux grands malades en fin de vie. L'Église a aujourd'hui complètement révisé son regard sur ce sacrement.

Un sacrement pour qui et dans quelles circonstances?

Le sacrement des malades s'adresse aux fidèles en souffrance physique, psychique ou morale : maladie, vieillesse avancée, épreuve difficile, opération grave... Il peut être reçu à n'importe quel moment de la vie.

Plusieurs fois dans la vie ?

Si un malade qui a reçu l'onction recouvre la santé, il peut, en cas de nouvelle maladie grave, recevoir de nouveau ce sacrement. Au cours de la même maladie, ce sacrement peut aussi être réitéré si la maladie s'aggrave.

Le rite de la célébration

Le sacrement des malades est célébré par un prêtre. Il se compose essentiellement d'un appel à l'Esprit Saint par imposition des mains, et d'une onction d'huile faite sur le front et les mains du malade.

Célébration communautaire proposée

**Le samedi 11 Février, au cours de la messe de 18h30,
ou le dimanche 12 Février, au cours de la messe de 10h30,**

les personnes qui le désirent pourront recevoir le sacrement des malades. Ce sera une célébration communautaire. Les membres de la communauté paroissiale, ainsi que les familles et les proches, pourront entourer les malades de sollicitude et de tendresse, et prier avec eux et pour eux.

Si vous souhaitez recevoir ce sacrement,

si vous vous posez simplement la question,

si vous pensez à une personne de votre entourage,

si vous souhaitez en savoir plus,

vous pouvez vous faire connaître à l'accueil de la paroisse, auprès du secrétariat paroissial (01.46.61.04.81) ou en appelant l'une ou l'autre de ces personnes : Père Didier Rapin (01.46.61.04.81), Père Norbert Récipon (09.54.32.07.50), ou Claire Girard (06.84.92.39.87 / 01.41.13.72.10)

*Pris de pitié devant cet homme,
Jésus étendit la main, le toucha et lui dit :
« Je le veux, sois purifié. »(Mc1, 41)*